



Dans le cadre de la présentation du rapport annuel de la Commission bancaire 2009, M. Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France, Président de l'Autorité de contrôle prudentiel a souligné l'importance des réformes réglementaires et institutionnelles engagées ou réalisées en 2009 :

- le renforcement de la réglementation prudentielle a été présenté par le Comité de Bâle. Les principales propositions ont été publiées en décembre 2009. La réforme envisagée vise à renforcer la robustesse des établissements de crédit selon cinq principaux axes (une amélioration de la couverture des risques de contrepartie et de marché ainsi que de ceux découlant de la titrisation, la mise en place d'un régime harmonisé de surveillance prudentielle du risque de liquidité, l'amélioration de la qualité des fonds propres de base en vue notamment de privilégier les instruments les plus purs, en termes notamment de capacité d'absorption des pertes, la mise en place d'un provisionnement prospectif destiné à obtenir les effets du cycle économique, l'élaboration, sous réserve de faisabilité sur le plan comptable, d'un ratio de levier venant en complément, et non en substitution, du ratio actuel assis sur les encours pondérés). Les services de la Banque de France et de l'Autorité de contrôle prudentiel participent activement aux travaux menés en la matière en vue de trouver un équilibre optimal d'ici à la fin de l'année 2010, pour une mise en œuvre d'ici fin 2012.

- les évolutions institutionnelles en cours, en termes de supervision, vont contribuer à renforcer l'efficacité du contrôle des établissements de crédit et plus généralement de la supervision financière, micro et macro-prudentielle. Un système dual dont la mission fondamentale sera d'assurer la stabilité financière va être mis en place à compter de 2011, au niveau européen et au niveau national.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Entrée en vigueur du projet SURFI

A partir du 30 juin 2010, SURFI (Système de Rapport Financier) va succéder à BAFI, en vigueur depuis 1993, entraînant un changement majeur du système de collecte des informations auprès des agents financiers. L'objectif de SURFI est triple : il vise à harmoniser les reportings monétaires et bancaires adressés aux autorités de contrôles, à alléger la charge déclarative des établissements et à moderniser le format de déclaration en adoptant un nouveau standard informatique, le XBRL. L'instruction introductive 2009-02 du 19 juin 2009 relative à la mise en place de SURFI fixe le nouveau système de remise, les formats de tableaux et les seuils de remise associés. Dans les départements et les collectivités d'outre-mer, SURFI succède en partie aux conventions de place qui liaient les établissements de crédit ultra-marins à l'IEDOM et l'IEOM. Désormais, toutes les déclarations transiteront par le portail unique SURFI.

Protection des consommateurs

La récente création de l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP) a notamment élargi son domaine de compétences à la protection du consommateur. Dans ce cadre, l'ACP et l'Autorité des marchés financiers (AMF) ont signé le 30 avril 2010 une convention pour instaurer un point d'entrée unique de l'ensemble des demandes du public en matière de banque, d'épargne et d'assurance, dénommé « Assurance Banque Epargne Info Service ».

Opérationnel à compter de juin 2010, ce point d'entrée unique se présente sous la forme d'un site internet <http://www.abe-infoservice.fr>, d'un accueil téléphonique et une adresse postale, mais exclut tout accueil physique. Il a vocation à informer et à orienter le public concernant les relations contractuelles et les démarches à effectuer. Le site internet publie la liste des acteurs et produits autorisés, alerte et met en garde le public contre les pratiques de certains établissements et offre enfin des conseils pratiques.

Fonds de résolution des défaillances bancaires

La Commission européenne propose que l'Union européenne se dote d'un réseau de fonds de résolution des défaillances bancaires financé par les banques afin que le contribuable ne subisse plus le coût du sauvetage du secteur bancaire. Cette proposition sera soumise à l'approbation du prochain Conseil européen des 16 et 18 juin prochain avant présentation au sommet du G20 de Toronto des 26 et 27 juin.

Le communiqué de la Commission est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/bank/crisis_management/index_fr.htm

Régions ultrapériphériques (RUP)

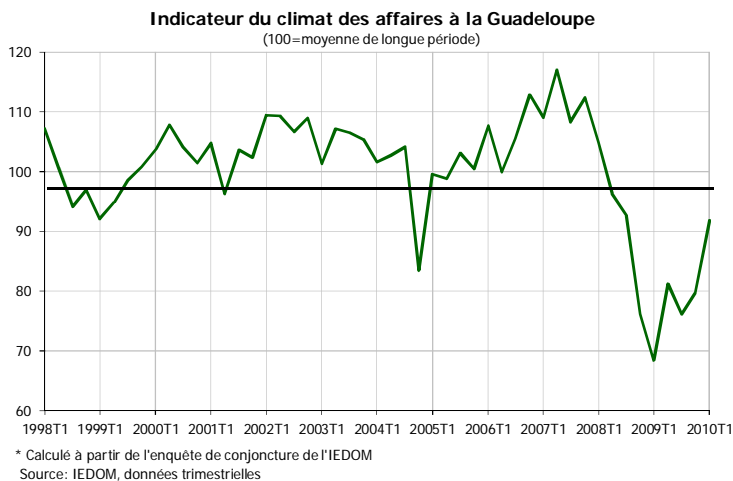
Le premier forum de l'ultrapériphérie européenne s'est tenu à Bruxelles les 27 et 28 mai 2010. Il fait suite à la conférence ministérielle sur les RUP de Las Palmas (Gran Canaria) du 7 mai 2010 avec présentation d'un Memorandum des Etats membres sur les RUP à l'horizon 2020.

De plus amples informations sur ce forum ainsi que l'étude sur « Les régions ultrapériphériques – régions d'Europe, d'atouts et d'opportunités » sont disponibles en téléchargement sur :

http://ec.europa.eu/regional_policy/conferences/rup2010/index_en.htm

SUIVI DE PLACE ET ACTIVITES DE L'INSTITUT

Moindre détérioration de l'Indicateur du Climat des Affaires (ICA) au premier trimestre 2010



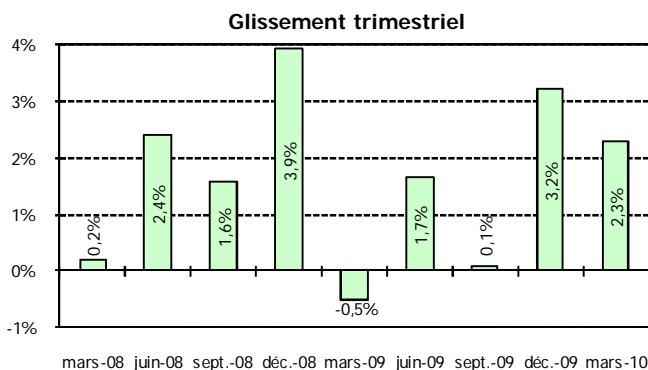
Au premier trimestre 2010, les chefs d'entreprise de Guadeloupe perçoivent une moindre détérioration de la conjoncture économique. L'ICA a nettement progressé au premier trimestre 2010 (+12,1 points). Le climat des affaires est néanmoins jugé toujours défavorable par les chefs d'entreprise, depuis huit trimestres consécutifs : l'ICA demeure inférieur à sa moyenne de longue période. Les perspectives des chefs d'entreprise semblent toutefois montrer un léger retour de la confiance : la majorité des entrepreneurs prévoit une amélioration des délais de paiement au second trimestre 2010, et les professionnels des services aux entreprises anticipent une reprise de leur activité. La situation sur le marché de l'emploi, qui observe une légère embellie au premier trimestre 2010, corrobore cette tendance (-0,2 % de demandeurs d'emploi de catégorie A par rapport au trimestre précédent).

Progression trimestrielle modérée des encours de crédit déclarés au 31 mars 2010

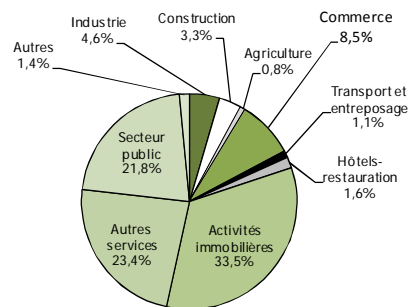
Au 31 mars 2010, l'encours de crédit déclarés au Service central des risques de la Banque de France sur des entités de Guadeloupe atteint 4,3 milliards d'euros, en légère augmentation (+2,3 % ; +96,3 millions d'euros) sur trois mois. Sur un an, l'encours progresse de 7,5 %, l'évolution se rapportant cependant à un 1^{er} trimestre 2009 marqué par une activité de crédit ralentie en raison notamment du climat social dégradé sur cette période.

Les crédits à moyen long termes et le crédit-bail, représentant 87,6 % du total des encours déclarés, enregistrent une croissance trimestrielle molle (+2,3 %, soit +85 millions d'euros, contre +5,2 % au trimestre précédent), en dépit d'un timide retour de la confiance au sein de l'économie guadeloupéenne sur les trois premiers mois de l'année. Cette évolution demeure en phase avec l'atonie de l'investissement dans le département, dont témoignent le recul des importations de biens d'équipement (-6,8 % sur trois mois à fin mars) et le maintien d'intentions d'investissement majoritairement négatives de la part des chefs d'entreprises. Les crédits à court terme augmentent pour leur part de 2,2 % (+11,4 millions d'euros) après une forte baisse au trimestre précédent (-8,6 % ; -48,9 millions d'euros).

Encours de crédits déclarés au Service central des risques de la Banque de France sur des entités de Guadeloupe



Répartition par secteur d'activité



Source : SCR – Banque de France

Le secteur immobilier demeure le principal bénéficiaire de l'activité de crédit au 1^{er} trimestre 2010, avec un encours de 1,44 milliard d'euros représentant le tiers de l'ensemble des risques ; l'encours porté par ce secteur augmente faiblement sur trois mois (+1,4 %), le glissement annuel (+5,8 %) se maintenant pour sa part nettement en-deçà des taux observés fin 2008, proches de 9 %. Le commerce et la construction enregistrent des baisses respectives de 1,2 % et 1,4 % entre décembre 2009 et mars 2010. En l'absence de dynamisme notable du volume d'affaires des entreprises, le principal contributeur à l'évolution d'ensemble demeure le secteur public, avec une croissance trimestrielle de 7,4 % (+64,5 millions d'euros).

Médiation départementale du crédit : un taux de réussite de 42,3 % à fin mai 2010

Au 31 mai 2010, 131 entreprises avaient saisi la médiation départementale du crédit parmi lesquelles 50 dossiers ont été acceptés et pris en charge par le médiateur ; le taux d'éligibilité s'établit ainsi à 65 %. Au total, à fin mai 2010, 30 dossiers ont connu une issue positive, portant le taux de réussite du dispositif à 42,3 %.

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Un colloque international sur la « remédiation » à la pollution par la chlordécone

La question de la chlordécone aux Antilles ainsi que les pratiques pertinentes au regard des spécificités antillaises ont été le thème central du colloque international organisé aux Antilles en mai sur la pollution par les organochlorés réunissant notamment divers experts dans le domaine. A l'issue de ces débats, certaines pratiques ont été retenues telles que la phytoremédiation (dépollution par les plantes) et l'usage de certains amendements organiques. Des solutions innovantes apparaissent déjà notamment à travers le projet de Cann'Elec : le but de ce projet est de produire de l'électricité à partir d'une biomasse de cannes cultivées spécifiquement pour cet usage. Ce projet constitue une possible reconversion pour les sites pollués par la chlordécone.

Eclaircissements sur la taxe générale sur le chiffre d'affaires à Saint-Martin et ses modalités d'application

La taxe générale sur le chiffre d'affaires (TGCA) devait être mise en place par la collectivité de Saint-Martin à compter du premier juin 2010. Un point de presse a été tenu le mardi 25 mai par le président de la collectivité Frantz Gumbs pour en expliquer les modalités d'application ainsi qu'une réunion d'information aux chefs d'entreprise le 31 mai. Au terme de cette réunion publique, la collectivité de Saint-Martin a annoncé le report d'application de la TGCA. Cette dernière est une taxe d'application générale, de 2 % sur le chiffre d'affaires, qui frappe l'ensemble des opérations économiques, ventes et prestations de services, réalisées sur le territoire de la Collectivité de Saint-Martin. L'intégralité du produit de cette taxe alimentera le budget de la collectivité et permettra de financer les diverses politiques décidées par les élus (jeunesse, sécurité, etc.).

Signature d'un accord de libre échange entre la Colombie et l'Union Européenne

Le V^e sommet Union européenne-Amérique latine et Caraïbes (UE ALC) s'est tenu en mai à Madrid. Lors de ce sommet, a été signé l'accord de libre échange entre l'UE, la Colombie et le Pérou. L'accord prévoit notamment une libéralisation totale des échanges de produits industriels et de la pêche. Dès l'entrée en vigueur du traité, 80 % du commerce des produits industriels sera libéralisé avec le Pérou et 65 % avec la Colombie. Les compensations adoptées pour les DFA sont néanmoins jugées trop faibles par les présidents des régions. D'autres mesures ont été proposées par ces derniers tels que le maintien des tarifs douaniers applicables pour les DFA aux importations de produits agricoles, de la pêche, du sucre et du rhum en provenance du Pérou et de la Colombie.

PRINCIPAUX INDICATEURS

		Données brutes	Var. Mens.	Gliss. Ann.	
REFERENCE	Indice des Prix à la consommation - Avril 2010	121,1	-0,5%	1,7%	
	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A - Avril 2010	51750	-0,3%	8,1%	
	Commerce extérieur - chiffres provisoires				
	Exportations - (millions €) - Mars 2010	7,11	-24,9%	-50,9%	
	- Cumul annuel	26,5	-	-1,1%	
	Importations - (millions €) - Mars 2010	176,48	32,4%	16,0%	
	- Cumul annuel	421	-	16,9%	
	Consommation d'électricité - GWh - Avril 2010	139	-10,8%	3,2%	
	- Cumul annuel	576,7	-	13,3%	
	Consommation d'électricité moyenne tension - GWh - Avril 2010	42,6	-4,5%	16,0%	
- Cumul annuel	155,7	-	20,5%		
VULNERA - BILITE	- Nombre de personnes physiques en interdit bancaire - Mai 2010	22889	-0,3%	-3,3%	
	- Nombre de dossiers de surendettement déposés - Mai 2010	25	4,2%	-39,0%	
	- Cumul annuel	124	-	26,5%	
	- Incidents de paiement - Montant en milliers *	1402	-12,0%	34,6%	
	sur effet - Mai 2010	6 685	-	-30,6%	
	- Cumul	129	6,6%	22%	
- Nombre	617	-	-18,9%		
- Cumul	487	-4,5%	44,1%		
- Nombre de retraits (confiscations) de cartes bancaires - Mai 2010	2 478	-	25,2%		
- Cumul annuel					
SECTEURS D'ACTIVITE	TRANSPORTS	Trafic aéroportuaire			
		Nombre de passagers - (entrées + sorties) - Avril 2010	152 587	-11,7%	-2,2%
	- Cumul annuel	643 237	-	13,3%	
	Nombre de mouvements d'avions - (atterrissages + décollages) - Avril 2010	2 289	2,3%	5,5%	
	- Cumul annuel	8 639	-	3,8%	
	Trafic portuaire (Cumul annuel) - chiffres provisoires				
	- Trafic net de marchandises (entrées + sorties) - Tonnes - Avril 2010	906 396	-	19,1%	
	- Nombre de passagers (entrées + sorties) - Avril 2010	282 676	-	19,1%	
	Automobile				
	Nombre d'immatriculations de véhicules de tourisme neufs - Février 2010	807	-9,6%	-3,0%	
- Cumul annuel	1700	-	-6,5%		
Nombre d'immatriculations de véhicules utilitaires neufs - Février 2010	142	-31,4%	2,2%		
- Cumul annuel	349	-	10,8%		
BTP	Consommation globale de ciment (tonnes) - Avril 2010				
		20 059	-14,0%	-8,8%	
- Cumul annuel	80 693	-	27,8%		
AGRI	Exportations de bananes (tonnes) - Mars 2010				
		0	-	-	
- Cumul annuel	6 748	-	-40,8%		

Sources : INSEE, DTEFP, Direction régionale des Douanes, EDF, IEDOM, Aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbes, Port Autonome de Guadeloupe, Commissariat général au Développement Durable, Lafarge Ciments Antillais, DDCRF.

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal

Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/09)

ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2009	3,79%	JO du 11/02/09	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

TIBEUR (mai 2010)

Février	Mars	Avril	Mai	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3346%	0,3434%	0,3453%	0,3386%	0,4230%	0,6860%	0,9820%	1,2490%

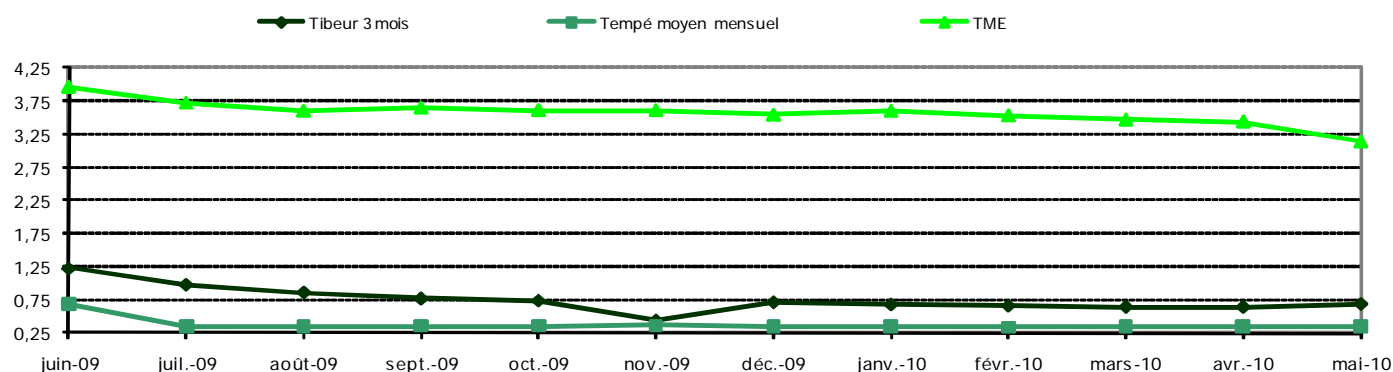
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Février	Mars	Avril	Mai	Février	Mars	Avril	Mai
3,53%	3,47%	3,44%	3,14%	3,73%	3,67%	3,64%	3,34%

Taux de l'usure (applicable à partir du deuxième trimestre 2010)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		6,29%			
Prêts à taux variable		5,72%			
Prêts relais		6,25%			
Autres prêts					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,63%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		19,45%	Découverts en compte (1)		13,33%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		8,85%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

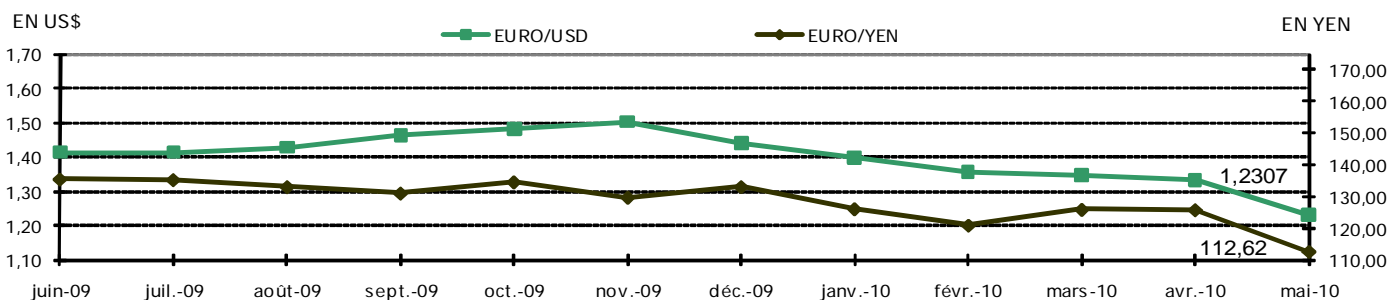
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2307	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,4552	EURO/SRD (Surinam)	3,37330
EURO/JPY (Japon)	112,6200	EURO/BWP (Botswana)	8,64270	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,19970
EURO/CAD (Canada)	1,2894	EURO/SCR (Seychelles)	15,3852	EURO/DOP (Rép. Dom.)	45,4324
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,84860	EURO/MUR (Maurice)	40,8832	EURO/BBD (La Barbade)	2,45780
EURO/SGD (Singapour)	1,7225	EURO/BRL (Brésil)	2,2343	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,81580
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,5905	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,18780	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2605,48	EURO/XCD (Dominique)	3,3180	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK